



Municipalité de La Chaux

**AU CONSEIL GENERAL
DE ET A
1308 LA CHAUX**

La Chaux, le 17 novembre 2025

Préavis municipal N° 37/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 75'000.00 pour divers travaux de rénovation de l'appartement de 4 ½ pièces situé au-dessus de la salle villageoise

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

I. Historique de l'appartement

L'appartement situé au-dessus de notre salle villageoise a été occupé par trois familles différentes depuis 1984.

- La première location a eu lieu de 1986 à 2003
- La deuxième location s'est déroulée de 2003 à 2022
- La troisième location a débuté en 2022, jusqu'en septembre 2025.

Au cours de plus de 40 années, l'appartement a fait l'objet uniquement d'entretiens légers et modestes, sans bénéficier de rénovations importantes ni de mises à niveau énergétiques, par exemple.

En 2022, la Municipalité a décidé de procéder à des travaux de rénovation afin de rendre l'appartement plus adapté à une nouvelle location. Les pièces ont été repeintes, les sols poncés et vitrifiés et les WC du rez-de-chaussée ont été presque entièrement refaits, ceux-ci étant devenus trop vétustes.

II. Préambule

Le présent préavis a pour but d'obtenir un crédit de CHF. 75'000.00 pour la rénovation totale de l'appartement, notamment pour le changement complet de la cuisine, la révision et mise aux normes de l'électricité, changement des radiateurs, de toutes les fenêtres ainsi que de la réparation des volets. La Municipalité réalise que l'investissement est important, mais l'appartement ne peut pas être reloué dans l'état actuel.

III. Travaux à effectuer et coûts

Cuisine **CHF 19'500.00**

- Démontage de la cuisine actuelle et repose d'une nouvelle cuisine y compris appareils ménagers neufs et plan de travail en granit

Electricité **CHF 12'000.00**

- Changement de radiateurs initiaux, Mise aux normes de certaines pièces

Fenêtres et volets **CHF 18'500.00**

- Remplacement de toutes les fenêtres initiales par un modèle PVC, réparation, ponçage et peinture des volets.

Sols **CHF 6'000.00**

- Entretien et ponçage des parquets, changement d'une moquette, et habillage des sols de cuisine et hall par un stratifié

Peinture

CHF 12'000.00

- Rafraîchissement de tout l'appartement, y compris tous les cadres et portes qui n'ont jamais été repeints.

Divers et imprévus **CHF 7'000.00**

TOTAL **CHF 75'000.00.**

IV. IV. Financement

Cet investissement sera financé par les recettes courantes de la commune.

V. V. Aspect comptable

Au niveau comptable, cet investissement sera amorti sur une durée de 10 ans conformément aux nouvelles normes MCH2.

L'amortissement annuel sera couvert par un prélèvement dans le fonds au bilan pour les travaux.

VI. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général d'adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de La Chaux

- vu le préavis municipal No 37/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 75'000.00 pour divers travaux de rénovation de l'appartement de 4 ½ pièces situé au-dessus de la salle villageoise
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances chargée de rapporter sur cet objet,
- considérant que celui-ci a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Décide

- d'autoriser la Municipalité à mettre en oeuvre les travaux proposés dans le préavis 37/2021-2026
- de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 75'000.00
- de financer cet investissement par les recettes courantes de la commune
- d'amortir cet investissement par un prélèvement au fonds au bilan pour les travaux.

Adopté en séance de la Municipalité du 17 novembre 2025.

Dossier traité par Mme Mary-Laure Etienne, Municipale.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Pascal Rossy



La Secrétaire :


Sandrine Bühler